



ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2021

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES (867000)

TRAFICS 2020-2021

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET DES
COMMISSIONS SCOLAIRES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

Rapport de la direction

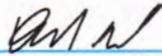
Les états financiers du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries pour l'exercice clos le 30 juin 2021 portant la signature électronique 7313324823, ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du Centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Brunet Roy Dubé, CPA s.e.n.c.r.l., auditeurs indépendants nommés par la direction, ont procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Brunet Roy Dubé, CPA s.e.n.c.r.l. peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



[kathlyn morel \(22 Oct 2021 16:26 EDT\)](#)

Directrice générale



Directrice du Service des ressources financières

Lieu : La Prairie, Qc

Date : 13 octobre 2021

1. STATUTS CONSTITUTIFS

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries est constitué en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997.

Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la *Loi sur l'instruction publique* au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celui-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la CNESST et la provision pour créances douteuses. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le solde disponible.

Taxes scolaires à recevoir et débiteurs

Les taxes scolaires à recevoir et les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Passifs

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P), au Régime de retraite des enseignants (R.R.E), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (R.R.P.E.) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (R.R.A.S.). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux, de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, des indemnités de départ, de l'assurance traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est déduit de la dette à long terme.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers du Centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs. Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre de services scolaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagements de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	20 à 50 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'enseignement	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseaux de télécommunications	20 ans

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste de « Subventions d'investissement reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les subventions d'investissement reportées sont inscrites graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficiera des services acquis.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

Subventions et subventions reportées

Les subventions du MEQ sont constatées dans l'exercice où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires pour l'année scolaire. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et/ou visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant de la vente des biens et services et les revenus divers sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens et services consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités ainsi que les pertes réalisées. Les charges comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec, s'il y a, sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

Paiements de transfert

Le 9 mars 2021, le gouvernement du Québec a annoncé sa décision de modifier l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des subventions à recevoir dans les états financiers du Centre de services scolaire puisqu'elle se fera sur la période de réalisation des travaux admissibles de l'organisme scolaire. Cette modification a été appliquée rétroactivement avec redressement des états financiers des exercices antérieurs.

Ainsi, les modifications apportées au 1er juillet 2019 consistent principalement à comptabiliser une subvention d'investissement à recevoir et une subvention d'investissement reportée. En contrepartie, la subvention – Financement relative aux immobilisations a été annulée. Cette modification de méthode comptable a pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

	2021	2020 Redressé
Actif financiers		
Subvention d'investissement à recevoir	369 646 705	336 693 114
Subvention de financement – immobilisation avant le 1 ^{er} juillet 2008	-	6 955 663
Subvention de financement – immobilisation après le 1 ^{er} juillet 2008	-	(42 352 545)
Passifs		
Subvention d'investissement reportée	334 180 210	301 115 325
Excédent (déficit accumulé) et actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	-	(430 043)

Par ailleurs, cette modification de méthode comptable n'a aucun effet sur l'excédent (déficit) de l'exercice.

	2021	2020 Redressé
Revenus		
Subvention pour le service de la dette – Paiement de capital sur la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention		(17 042 000)
Subvention – Financement		273 876
Amortissement de la subvention d'investissement reportée		16 768 124
Excédent (déficit) d'exercice		—

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Subvention de fonctionnement à recevoir

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans cette page. Pour les subventions provenant du gouvernement du Canada, elles sont présentées dans le compte « Autres subventions ».

Subvention d'investissement à recevoir

Le détail des différentes subventions d'investissement à recevoir est présenté à la page 22 du rapport financier.

5. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Le détail des emprunts temporaires est présenté à la page 30 du rapport financier. Les emprunts et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le MEQ. La marge de crédit autorisée au 30 juin 2021 est de 206 769 110 \$ (116 831 641 \$ au 30 juin 2020). L'acceptation bancaire totalisant 56 millions de dollars vient à échéance le 8 juillet 2021 au taux d'intérêt de 0.7110 %. Cette acceptation bancaire est garantie par le MEQ.

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	2021	2020
Salaires courus, déductions et charges sociales	36 883 773	25 750 193
Autres créditeurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	308 372	199 743
Autres créditeurs et frais courus - Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	18 224 923	16 561 701
Intérêts courus	1 556 779	1 568 267
	56 973 847	44 079 904

7. REVENUS REPORTÉS

Subvention d'investissement reportée

Le détail de la subvention d'investissement reportée est présenté à la page 32 du rapport financier.

8. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le détail de la provision pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le Centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les enseignants ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie sont payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

9. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

		Montant à l'émission (\$)	Solde au 30 juin 2020 (\$)	Émission de l'exercice (\$)	Remboursement de l'exercice (\$)	Solde au 30 juin 2021 (\$)
Billets – Financement Québec						
2001-2023	6,6260 %	10 378 000	2 493 000	-	415 000	2 078 000
Total – billets FQ		10 378 000	2 493 000	-	415 000	2 078 000

TRAFICS 2020-2021

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

Notes complémentaires aux états financiers

		Montant à l'émission (\$)	Solde au 30 juin 2020 (\$)	Émission de l'exercice (\$)	Remboursement de l'exercice (\$)	Solde au 30 juin 2021 (\$)
Billets – Fonds de Financement						
2013-2023	3,1130 %	21 400 000	16 264 000	-	856 000	15 408 000
2014-2024	3,2710 %	22 076 000	16 166 000	-	1 182 000	14 984 000
2015-2023	2,3360 %	2 480 000	1 268 000	-	303 000	965 000
2016-2023	1,9200 %	79 448 000	59 672 000	-	6 592 000	53 080 000
2017-2041	3,3490 %	13 300 000	11 704 000	-	532 000	11 172 000
2018-2027	2,9050 %	7 651 000	6 847 000	-	402 000	6 445 000
2018-2043	3,2240 %	31 900 000	29 348 000	-	1 276 000	28 072 000
2018-2035	3,1500 %	13 082 000	11 570 000	-	756 000	10 814 000
2019-2044	3,0470 %	26 100 000	25 056 000	-	1 044 000	24 012 000
2019-2033	2,8450 %	4 752 000	4 415 000	-	337 000	4 078 000
2019-2025	2,4540 %	6 535 000	5 360 000	-	1 175 000	4 185 000
2019-2022	1,7430 %	2 475 000	1 650 000	-	825 000	825 000
2019-2044	2,4680 %	40 478 000	40 478 000	.	1 619 000	38 859 000
2019-2040	2,4780 %	14 746 000	14 746 000	-	702 000	14 044 000
2020-2023	0,7740 %	1 283 000	1 283 000	-	428 000	855 000
2021-2024	0.6660 %	4 107 984	-	4 107 984	-	4 107 984
2021-2046	2.7120 %	61 038 922	-	61 038 922	-	61 038 922
Total – billets FF		352 852 906	245 827 000	65 146 906	18 029 000	292 944 906
Total - billets FQ et FF		363 230 906	248 320 000	65 146 906	18 444 000	295 022 906

Billets

Les billets sont remboursés à même les subventions accordées par le ministère de l'Éducation. Les versements en capital à effectuer sur les billets au cours des prochains exercices sont les suivants :

2021-2022	22 254 885 \$
2022-2023	22 676 885 \$
2023-2024	66 786 885 \$
2024-2025	21 207 557 \$
2025-2026	9 109 557 \$
2027 et suivantes	153 987 137 \$

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier. Le total des immobilisations inclut les immobilisations en cours de construction, de développement ou de mise en valeur pour un total de 62 159 235 \$ (41 879 354 \$ au 30 juin 2020), soit 61 482 104 \$ (41 572 360 \$ au 30 juin 2020) pour des bâtiments et 677 386 \$ (307 250 \$ au 30 juin 2020) en aménagement et (256 \$) en développement informatique ((256 \$) au 30 juin 2020). Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 13 724 237 \$ qui est inclus dans les créditeurs et charges à payer. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

1. STATUTS CONSTITUTIFS

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries est constitué en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997.

Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la *Loi sur l'instruction publique* au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celui-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la CNESST et la provision pour créances douteuses. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le solde disponible.

Taxes scolaires à recevoir et débiteurs

Les taxes scolaires à recevoir et les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Passifs

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P), au Régime de retraite des enseignants (R.R.E), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (R.R.P.E.) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (R.R.A.S.). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux, de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, des indemnités de départ, de l'assurance traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est déduit de la dette à long terme.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers du Centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs. Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre de services scolaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagements de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	20 à 50 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'enseignement	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseaux de télécommunications	20 ans

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste de « Subventions d'investissement reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les subventions d'investissement reportées sont inscrites graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficiera des services acquis.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

Subventions et subventions reportées

Les subventions du MEQ sont constatées dans l'exercice où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires pour l'année scolaire. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et/ou visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant de la vente des biens et services et les revenus divers sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens et services consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités ainsi que les pertes réalisées. Les charges comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec, s'il y a, sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

Paiements de transfert

Le 9 mars 2021, le gouvernement du Québec a annoncé sa décision de modifier l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des subventions à recevoir dans les états financiers du Centre de services scolaire puisqu'elle se fera sur la période de réalisation des travaux admissibles de l'organisme scolaire. Cette modification a été appliquée rétroactivement avec redressement des états financiers des exercices antérieurs.

Ainsi, les modifications apportées au 1er juillet 2019 consistent principalement à comptabiliser une subvention d'investissement à recevoir et une subvention d'investissement reportée. En contrepartie, la subvention – Financement relative aux immobilisations a été annulée. Cette modification de méthode comptable a pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

	2021	2020 Redressé
Actif financiers		
Subvention d'investissement à recevoir	369 646 705	336 693 114
Subvention de financement – immobilisation avant le 1 ^{er} juillet 2008	-	6 955 663
Subvention de financement – immobilisation après le 1 ^{er} juillet 2008	-	(42 352 545)
Passifs		
Subvention d'investissement reportée	334 180 210	301 115 325
Excédent (déficit accumulé) et actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	-	(430 043)

Par ailleurs, cette modification de méthode comptable n'a aucun effet sur l'excédent (déficit) de l'exercice.

	2021	2020 Redressé
Revenus		
Subvention pour le service de la dette – Paiement de capital sur la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention		(17 042 000)
Subvention – Financement		273 876
Amortissement de la subvention d'investissement reportée		16 768 124
Excédent (déficit) d'exercice		—

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Subvention de fonctionnement à recevoir

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans cette page. Pour les subventions provenant du gouvernement du Canada, elles sont présentées dans le compte « Autres subventions ».

Subvention d'investissement à recevoir

Le détail des différentes subventions d'investissement à recevoir est présenté à la page 22 du rapport financier.

5. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Le détail des emprunts temporaires est présenté à la page 30 du rapport financier. Les emprunts et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le MEQ. La marge de crédit autorisée au 30 juin 2021 est de 206 769 110 \$ (116 831 641 \$ au 30 juin 2020). L'acceptation bancaire totalisant 56 millions de dollars vient à échéance le 8 juillet 2021 au taux d'intérêt de 0.7110 %. Cette acceptation bancaire est garantie par le MEQ.

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	2021	2020
Salaires courus, déductions et charges sociales	36 883 773	25 750 193
Autres créditeurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	308 372	199 743
Autres créditeurs et frais courus - Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	18 224 923	16 561 701
Intérêts courus	1 556 779	1 568 267
	56 973 847	44 079 904

7. REVENUS REPORTÉS

Subvention d'investissement reportée

Le détail de la subvention d'investissement reportée est présenté à la page 32 du rapport financier.

8. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le détail de la provision pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le Centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les enseignants ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie sont payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

9. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

		Montant à l'émission (\$)	Solde au 30 juin 2020 (\$)	Émission de l'exercice (\$)	Remboursement de l'exercice (\$)	Solde au 30 juin 2021 (\$)
Billets – Financement Québec						
2001-2023	6,6260 %	10 378 000	2 493 000	-	415 000	2 078 000
Total – billets FQ		10 378 000	2 493 000	-	415 000	2 078 000

TRAFICS 2020-2021

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

Notes complémentaires aux états financiers

		Montant à l'émission (\$)	Solde au 30 juin 2020 (\$)	Émission de l'exercice (\$)	Remboursement de l'exercice (\$)	Solde au 30 juin 2021 (\$)
Billets – Fonds de Financement						
2013-2023	3,1130 %	21 400 000	16 264 000	-	856 000	15 408 000
2014-2024	3,2710 %	22 076 000	16 166 000	-	1 182 000	14 984 000
2015-2023	2,3360 %	2 480 000	1 268 000	-	303 000	965 000
2016-2023	1,9200 %	79 448 000	59 672 000	-	6 592 000	53 080 000
2017-2041	3,3490 %	13 300 000	11 704 000	-	532 000	11 172 000
2018-2027	2,9050 %	7 651 000	6 847 000	-	402 000	6 445 000
2018-2043	3,2240 %	31 900 000	29 348 000	-	1 276 000	28 072 000
2018-2035	3,1500 %	13 082 000	11 570 000	-	756 000	10 814 000
2019-2044	3,0470 %	26 100 000	25 056 000	-	1 044 000	24 012 000
2019-2033	2,8450 %	4 752 000	4 415 000	-	337 000	4 078 000
2019-2025	2,4540 %	6 535 000	5 360 000	-	1 175 000	4 185 000
2019-2022	1,7430 %	2 475 000	1 650 000	-	825 000	825 000
2019-2044	2,4680 %	40 478 000	40 478 000	.	1 619 000	38 859 000
2019-2040	2,4780 %	14 746 000	14 746 000	-	702 000	14 044 000
2020-2023	0,7740 %	1 283 000	1 283 000	-	428 000	855 000
2021-2024	0.6660 %	4 107 984	-	4 107 984	-	4 107 984
2021-2046	2.7120 %	61 038 922	-	61 038 922	-	61 038 922
Total – billets FF		352 852 906	245 827 000	65 146 906	18 029 000	292 944 906
Total - billets FQ et FF		363 230 906	248 320 000	65 146 906	18 444 000	295 022 906

Billets

Les billets sont remboursés à même les subventions accordées par le ministère de l'Éducation. Les versements en capital à effectuer sur les billets au cours des prochains exercices sont les suivants :

2021-2022	22 254 885 \$
2022-2023	22 676 885 \$
2023-2024	66 786 885 \$
2024-2025	21 207 557 \$
2025-2026	9 109 557 \$
2027 et suivantes	153 987 137 \$

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier. Le total des immobilisations inclut les immobilisations en cours de construction, de développement ou de mise en valeur pour un total de 62 159 235 \$ (41 879 354 \$ au 30 juin 2020), soit 61 482 104 \$ (41 572 360 \$ au 30 juin 2020) pour des bâtiments et 677 386 \$ (307 250 \$ au 30 juin 2020) en aménagement et (256 \$) en développement informatique ((256 \$) au 30 juin 2020). Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 13 724 237 \$ qui est inclus dans les créiteurs et charges à payer. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

TRAFICS 2020-2021

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

Notes complémentaires aux états financiers

11. FLUX DE TRÉSORERIE

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 741 293 \$ (1 615 470 \$ pour l'exercice précédent). Les intérêts reçus au cours de l'année s'élèvent à 196 819\$ (504 278 \$ pour l'exercice précédent).

12. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026 et plus	Solde au 30 juin 2021	Solde au 30 juin 2020
CONTRATS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS								
Construction et travaux majeurs	59 556 190 \$	25 818 927 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	85 375 118 \$	38 391 437 \$
Commandes de mobilier	1 251 981 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 251 981 \$	862 048 \$
	60 808 172 \$	25 818 927 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	86 627 099 \$	39 253 485 \$
CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION								
Location d'immeubles	1 513 178 \$	1 713 472 \$	1 547 203 \$	1 120 740 \$	1 122 086 \$	187 014 \$	7 203 694 \$	2 891 868 \$
Location de photocopieurs et d'équip. informat.	338 265 \$	334 087 \$	52 771 \$	- \$	- \$	- \$	725 123 \$	1 185 970 \$
Location de matériel roulant	35 259 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	35 259 \$	7 391 \$
	1 886 701 \$	2 047 559 \$	1 599 975 \$	1 120 740 \$	1 122 086 \$	187 014 \$	7 964 076 \$	4 085 229 \$
CONTRATS POUR L'APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET SERVICES								
Transporteurs scolaires	14 844 553 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	14 844 553 \$	28 913 066 \$
Déneigement	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	803 530 \$
Tonte de pelouse	118 975 \$	89 232 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	208 207 \$	327 182 \$

TRAFICS 2020-2021

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

Notes complémentaires aux états financiers

11. FLUX DE TRÉSORERIE

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 741 293 \$ (1 615 470 \$ pour l'exercice précédent). Les intérêts reçus au cours de l'année s'élèvent à 196 819\$ (504 278 \$ pour l'exercice précédent).

12. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026 et plus	Solde au 30 juin 2021	Solde au 30 juin 2020
CONTRATS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS								
Construction et travaux majeurs	59 556 190 \$	25 818 927 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	85 375 118 \$	38 391 437 \$
Commandes de mobilier	1 251 981 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 251 981 \$	862 048 \$
	60 808 172 \$	25 818 927 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	86 627 099 \$	39 253 485 \$
CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION								
Location d'immeubles	1 513 178 \$	1 713 472 \$	1 547 203 \$	1 120 740 \$	1 122 086 \$	187 014 \$	7 203 694 \$	2 891 868 \$
Location de photocopieurs et d'équip. informat.	338 265 \$	334 087 \$	52 771 \$	- \$	- \$	- \$	725 123 \$	1 185 970 \$
Location de matériel roulant	35 259 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	35 259 \$	7 391 \$
	1 886 701 \$	2 047 559 \$	1 599 975 \$	1 120 740 \$	1 122 086 \$	187 014 \$	7 964 076 \$	4 085 229 \$
CONTRATS POUR L'APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET SERVICES								
Transporteurs scolaires	14 844 553 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	14 844 553 \$	28 913 066 \$
Déneigement	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	803 530 \$
Tonte de pelouse	118 975 \$	89 232 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	208 207 \$	327 182 \$

TRAFICS 2020-2021

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

Notes complémentaires aux états financiers

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026 et plus	Solde au 30 juin 2021	Solde au 30 juin 2020
Huile à chauffage	129 467 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	129 467 \$	596 546 \$
Surveillance (alarme)	512 192 \$	101 021 \$	101 021 \$	- \$	- \$	- \$	714 234 \$	297 330 \$
Cellulaires	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	8 449 \$
Fibre optique / syst. informatique - entr. et équip.	1 480 138 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 480 138 \$	309 193 \$
Disposition des déchets et entretien	254 760 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	254 760 \$	468 121 \$
Assurances	309 739 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	309 739 \$	- \$
Déménagement	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	57 060 \$
Matériel roulant	44 774 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	44 774 \$	- \$
Conciergerie	748 048 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	748 048 \$	428 455 \$
	18 442 644 \$	190 252 \$	101 021 \$	- \$	- \$	- \$	18 733 918 \$	32 208 932 \$
AUTRES CONTRATS								
Auditeurs externes	40 292 \$	40 292 \$	40 292 \$	- \$	- \$	- \$	120 876 \$	161 168 \$
Programme d'aide aux employés	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	14 600 \$
Solde des budgets:								
Perfectionnement	977 546 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	977 546 \$	668 059 \$
Encadrement des stagiaires (30020)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Soutien à la composition de la classe (FSE -APEQ) (15321 et 15722)	320 809 \$	- 7 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	320 809 \$	284 444 \$
	1 338 647 \$	40 292 \$	40 292 \$	- \$	- \$	- \$	1 419 231 \$	1 128 271 \$
TOTAL DES OBLIG. CONTRACTUELLES	82 476 164 \$	28 097 031 \$	1 741 288 \$	1 120 740 \$	1 122 086 \$	187 014 \$	114 744 323 \$	76 675 917 \$

13. ÉVENTUALITÉS

Griefs

Au 30 juin 2021, le coût total que devrait assumer le Centre de services scolaire, s'il perdait les griefs déposés contre lui, est de l'ordre de 2 041 728 \$ dont une provision de 1 379 715 \$ est comptabilisée aux états financiers. Toute autre variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

14. APPARENTÉS

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du Centre de services scolaire. Le principal dirigeant est la directrice générale du Centre de services scolaire aux fins des états financiers consolidés du gouvernement.

Aucune transaction n'a été conclue entre le Centre de services scolaire et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives.

- Les débiteurs incluent un montant de 534 581 \$ (699 463 \$ au 30 juin 2020) de comptes clients avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec. Les créditeurs ou charges à payer incluent un montant de 308 372 \$ (199 743 \$ au 30 juin 2020) de créditeurs et frais courus avec les ministères et les organismes du gouvernement du Québec. Ces comptes clients et ces créditeurs et frais courus sont payables dans les 30 jours suivant la réception du service.

15. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Centre de services scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2021.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit du Centre de services scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du Centre de services scolaire représente l'exposition maximale du Centre de services scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs suivant la date de facturation excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin :

	2021	2020
Débiteurs		
Moins de 60 jours	1 875 121 \$	1 496 471 \$
De 60 jours à moins d'un an	133 887 \$	381 490 \$
Plus d'un an	399 110 \$	400 411 \$
Sous-total	2 408 118 \$	2 278 372 \$
Moins la provision pour créances douteuses	(554 040) \$	(563 838) \$
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	1 854 078 \$	1 714 534 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard aux emprunts temporaires, aux créditeurs et charges courues à payer, à l'exception des déductions à la source et certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et aux dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers du Centre de services scolaire au 30 juin 2021 se détaillent comme suit :

30 juin 2021	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	56 000 000 \$	–	–	–	56 000 000 \$
Créditeurs et charges courues à payer	56 444 811 \$	529 036 \$	-	–	56 973 847 \$
Dettes à long terme	22 254 885 \$	110 671 327 \$	18 219 114 \$	143 877 580 \$	295 022 906 \$
Provision pour avantages sociaux	10 044 084 \$	–	–	2 020 867 \$	12 064 951 \$

30 juin 2020	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	72 000 000 \$	–	–	–	72 000 000 \$
Créditeurs et charges courues à payer	43 578 015 \$	447 776 \$	54 113 \$	–	44 079 904 \$
Dettes à long terme	18 444 000 \$	100 286 000 \$	25 434 000 \$	104 156 000 \$	248 320 000 \$
Provision pour avantages sociaux	9 795 443 \$	–	–	1 977 091 \$	11 772 534 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les emprunts à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Étant donné que le Centre de services scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt ferait augmenter ou diminuer les charges annuelles d'intérêts d'environ 942 076 \$.

Juste valeur des actifs et passifs financiers

La juste valeur des instruments financiers dont l'échéance est à court terme se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance.

La juste valeur des emprunts à taux fixe correspond approximativement à sa valeur comptable puisque les taux d'intérêt applicables en vertu des accords de financement actuels sont comparables à ceux offerts sur le marché.

16. INCIDENCE DE LA PANDEMIE DE COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde. La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités du Centre de services scolaire.

Le Centre de services scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du Centre de services scolaire pour les périodes futures.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'année financière 2020 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2021.